



Plan Climat Air Energie Territorial **Communauté de Communes Auray-Quiberon Terre-Atlantique**



Programme d'actions



Document annexé à la délibération d'adoption du PCAET du 07/02/2020



Actions du PCAET

- Axe 1 / Engager une politique de relocalisation de l'économie..... 4**
- RES 1 – Créer un cadastre du potentiel d'énergies renouvelables toutes filières sur le territoire, y compris marine
 - RES 2 – Développer et/ou aider au développement des réseaux de chaleur ENR sur le territoire
 - RES 3 – Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un projet exemplaire de méthanisation avec injection
 - RES 4 – Organiser la collecte et la valorisation de l'organique à la source
 - RES 5 – Développer le tri, la réduction des déchets et l'économie circulaire avec les usagers professionnels
 - RES 6 – Engager les citoyens dans la réduction de leur production de déchets
- Axe 2 / Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire..... 17**
- SEF 1 – Accompagnement des communes pour la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire répondant aux enjeux énergétiques et climatiques
 - SEF 2 – Poursuivre le déploiement d'une ingénierie intercommunale de projet (veille foncière, portage, montant d'opération) participant à l'intégration des enjeux énergétiques et climatiques
 - SEF 3 – Promouvoir un habitat performant et améliorer la performance énergétique du parc de logements du territoire
 - SEF 4 – Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments d'activités existants
 - SEF 5 – Améliorer l'efficacité énergétique des nouveaux bâtiments d'activités
 - SEF 6 – Mise en place d'une stratégie de mobilité durable
 - SEF 7 – Mise en place du schéma directeur vélo
 - SEF 8 – Encourager les économies d'énergies ainsi que la production et l'autoconsommation d'énergie
 - SEF 9 – Mettre en place une stratégie alimentaire locale pour tendre vers l'autonomie alimentaire en développant les filières de productions de proximité ainsi que les débouchés locaux
- Axe 3 / Mettre en œuvre une stratégie énergétique visant à l'exemplarité de la collectivité..... 37**
- EXE 1 – Se doter d'un plan de mobilité
 - EXE 2 – Renouveler les flottes de véhicules des collectivités locales et territoriales avec des véhicules à faibles émissions
 - EXE 3 – Créer une « bourse du réemploi » entre collectivités
- Axe 4 / Engager une mutation/adaptation du territoire, pratiques des acteurs et citoyens..... 43**
- EXE 4 – Former les agents et les élus
 - COM – Mettre en place un plan de communication « transition énergétique » porté par AQTA à destination des citoyens, des touristes et des acteurs économiques
 - TRA 1 – Développer les filières de réutilisation des biens matériels
 - TRA 2 – Accompagner les entreprises à travers la gestion durable des ZA
 - TRA 3 – Développer une approche du PCAET dite « par projet »
 - TRA 4 – Agir auprès des co-contractants
 - TRA 5 – Définir les conditions d'une offre touristique durable et la faisabilité de leur mise en œuvre
 - CH – Fédérer autour d'engagements chartés « actions climat »
 - AAC – Réalisation d'un inventaire des vulnérabilités et définition des politiques d'adaptation



PLAN D' ACTIONS DU PCAET D'AQTA					
AXES	DIMENSION	ENJEUX	CODE ACTION	INTITULES DES ACTIONS	Porteur
AXE 1: Engager une politique de relocalisation de l'économie	TERRITOIRE	Valoriser les ressources énergétiques du territoire	RES1	Créer un cadastre du potentiel d'énergies renouvelables toutes filières sur le territoire, y compris marines	AQTA
			RES2	Développer/aider au déploiement des réseaux de chaleur EnR&R sur le territoire	AQTA impulse
			RES3	Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un projet exemplaire de méthanisation avec injection	C. Agri / M. ENRJ
		Valoriser les ressources en matière et matériaux du territoire	RES4	Organiser la collecte et la valorisation de l'organique à la source	AQTA
			RES5	Développer le tri, la réduction des déchets et l'économie circulaire avec les usagers professionnels	AQTA
			RES6	Engager les citoyens dans la réduction de leur production de déchets	AQTA
AXE 2: Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire	TERRITOIRE	Conforter la politique Aménagement et Habitat de l'intercommunalité en renforçant ses actions portant sur les enjeux énergétiques et climatiques du territoire	SEF1	Accompagner les communes en matière de planification pour tendre toujours plus vers un aménagement du territoire répondant aux enjeux énergétiques et climatiques	AQTA
			SEF2	Poursuivre le déploiement d'une ingénierie intercommunale de projet (veille foncière, portage, montage d'opération) participant à l'intégration des enjeux énergétiques et climatiques.	AQTA
			SEF3	Promouvoir un habitat performant et se distinguer par une politique de rénovation massive et qualitative du parc de logements en apportant un service au public, aux communes et aux organismes-partenaires.	AQTA
		Renforcer la performance énergétique du parc de bâtiments d'activité	SEF4	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments d'activité existants	AQTA impulse
			SEF5	Améliorer l'efficacité énergétique des nouveaux bâtiments d'activité	AQTA impulse
		Développer des alternatives de mobilité durable	SEF6	Mise en place d'une stratégie de mobilité durable	AQTA, communes
			SEF7	Mise en place du schéma directeur vélo	AQTA
		Soutenir les filières de production alimentaire et les entreprises du territoire	SEF8	Encourager les économies d'énergie ainsi que la production et l'auto consommation d'énergie	C CONSULAIRES
			SEF9	Mettre en place une stratégie alimentaire locale pour tendre vers l'autonomie alimentaire en développant les filières de productions de proximité ainsi que les débouchés locaux	PETR
AXE 3: Mettre en œuvre une stratégie énergétique opérationnelle visant à l'exemplarité de la collectivité	AQTA - communes	Agir sur les déplacements	EXE1	Se doter d'un plan de mobilité	CCI
			EXE2	Renouveler les flottes de véhicules des collectivités locales et territoriales avec des véhicules à faibles émissions	AQTA
	COMMUNES	Agir sur les émissions de GES non énergétiques	EXE3	Créer une "bourse du réemploi" entre collectivités	AQTA/Communes
AXE 4: Engager une mutation/adaptation du territoire et des pratiques des acteurs et citoyens	AQTA	Sensibiliser, expérimenter et partager la transition/réorienter vers une économie de la durabilité	EXE4	Former les agents et les élus	AQTA
	AQTA-TERRITOIRE		COM	Mettre en place un plan de communication "transition énergétique" porté par AQTA à destination des citoyens, des touristes et des acteurs économiques....	AQTA
	AQTA-COMMUNES		TRA1	Développer les filières de réutilisations des biens matériels	AQTA
	AQTA-COMMUNES		TRA2	Accompagner les entreprises à travers la gestion durable des ZA	C Consulaires
	AQTA-COMMUNES		TRA3	Développer une approche du PCAET dite par projet	AQTA
	AQTA-COMMUNES		TRA4	Agir auprès des co-contractants	AQTA
			TRA5	Définir les conditions d'une offre touristique durable et la faisabilité de leur mise en œuvre	AQTA impulse
	ACTEURS TERRITOIRE	CH	Fédérer autour d'engagements chartés "actions climat"	AQTA	
AQTA/COMMUNES/ACTEURS /CITOYENS	Adapter le territoire aux effets du changement climatique	ACC	Réaliser un inventaire des effets probables, des vulnérabilités locales et des mesures et politiques publiques et privées d'adaptation	AQTA et tous acteurs concernés	



AXE n°1	Engager une politique de relocalisation de l'économie
Objectif	Valoriser les ressources énergétiques du territoire
Action RES 1	Créer un cadastre du potentiel d'énergies renouvelables toutes filières sur le territoire, y compris marine

- Nature de l'action : Ressources / Production d'énergie renouvelable et de récupération
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les sources compétentes, et /ou la documentation permettant d'identifier l'ensemble des potentialités d'ENR sur le territoire. - Reprendre/actualiser/compléter l'étude de Morbihan énergies et l'élargir à toutes les filières de valorisation des potentiels énergétiques.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une cartographie commentée des lieux et des filières potentiellement accessibles et communiquer auprès des communes mais également des particuliers, aménageurs, investisseurs potentiels ; - Etablir un cercle de réflexion et d'apprentissage autour des filières d'énergies renouvelables associant les installateurs, les financeurs, et tous acteurs utiles au déploiement des ENR.
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail (AQTA-communes-fournisseurs d'énergies-associations) et arrêter une méthodologie - Travailler à partir du SIG et établir un état de l'existant par filières (reprendre le travail effectué par Morbihan énergies et actualiser au besoin) - Identifier les secteurs potentiellement aptes à être le siège du développement de filières (ex : zone à construire, à aménager) - Identifier les secteurs possiblement aménageables en raison de leur proximité avec des potentiels énergétiques.
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étude cartographique toutes filières - Diffusion des données par territoire
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Agents mobilisés - Moyens déployés – Nombre de groupes de travail - Ingénierie externe - Moyens communication auprès des acteurs du territoire
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Comptabilisation annuelle des réalisations par recensement, notamment auprès des services urbanisme des communes - Listes exhaustives des filières accessibles
Compétence	PCAET



Programme d'actions – Fiche Territoire

Responsable de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Morbihan Energies - Chambre d'Agriculture - CCI - APEPHA - ENERCOOP Bretagne - UBS
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Particuliers - Aménageurs - Investisseurs
Budget	40 000 €
Echéancier	Début de l'action 2018
Délais de mise en œuvre	<input type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	<ul style="list-style-type: none"> - Turbine sur le Loch - Séchage de fourrage par récupération de chaleur.
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines filières peuvent susciter des craintes de riverains. Donc à faire avec associations des communes et prévoir une communication adéquate. - Acceptation et conflits d'usages
Freins/Leviers	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût global de mise en œuvre des filières (investissement et exploitation) qui peut être perçu comme rédhibitoire. - Etablir une grille d'analyse pour une comparaison factuelle des coûts de l'énergie au regard des différentes technologies



AXE n°1	Engager une politique de relocalisation de l'économie
Objectif	Valoriser les ressources énergétiques du territoire
Action RES 2	Développer et/ou aider au développement des réseaux de chaleur ENR sur le territoire.

- Nature de l'action : Ressources / Production d'énergie renouvelable et de récupération
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un schéma de développement des réseaux de chaleur ENR : - Identifier les zones les plus denses en besoin de chaleur et les projets de développement pouvant permettre la création de chaufferies et de réseaux de chaleur. - Définir les grilles d'analyses financières multi-critères permettant aux aménageurs d'avoir une vision comparative en coût global - Déterminer un schéma de gouvernance permettant le déploiement des projets et la conduite des chaufferies - Prévoir et accompagner la montée en charge des besoins en production de bois énergie tout en pérennisant la ressource (garanties sur les bonnes pratiques de prélèvement et de gestion).
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des émissions de gaz à effet de serre - Maîtrise de la consommation d'énergie finale - Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage - Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur - Si possible développer les réseaux existants - Promouvoir auprès des aménageurs le recours aux réseaux de chaleur là où les densités le permettent - Accompagner un projet dans sa phase opérationnelle sur la durée du PCAET soit 6 ans
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier le potentiel de déploiement des réseaux de chaleur : Diagnostic territorial / étude de densité de besoin de chaleur - Prévoir les candidatures aux financements ADEME - Etablir un plan d'actions et un plan de financement pluriannuel
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude du potentiel du besoin et des conséquences de l'installation de réseaux chaleur - Réalisation d'une étude qualitative et quantitative du potentiel de développement de la filière bois
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens humains + financiers disponibles - Cartographie - Appui des actions A&H



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de candidatures déposées - Evolution du déploiement du réseau chaleur (nb d'installation...)
Compétence	PCAET
Responsable de l'action	Pilote Chef PCAET en lien avec le responsable DGVR
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME, - ALE, - Coat Nerzh Breizh, - AILE, - Région, - Pays d'Auray, - Morbihan Energies
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités - Aménageurs publics - Aménageurs privés
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds de chaleur - Plan Bois Energie Bretagne (PBEB) - LEADER - Plan Pays-Etat-Région - Appels à projet
Echéancier	2019-2020
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	<p>Sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau de chaleur du quartier de Gumenen à Auray - Réseau de chaleur de Porte Océane à Auray avec piscine - Filière bois-énergie existante et plan de gestion du bocage <p>Ailleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrats de développement des ENR en Bretagne (Lannion, Pontivy) - S'appuyer sur le projet de labellisation du bois de bocage à l'échelon national
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Acceptation du coût de l'énergie - Vision « court-termiste » - Volonté politique
Freins/Leviers	<ul style="list-style-type: none"> - Difficilement réalisable en secteur construit - Peu de zones à densité acceptable - Par contre financement accessible notamment auprès de l'ADEME et une filière bois locale capable de rendre le territoire auto-suffisant



AXE n°1	Engager une politique de relocalisation de l'économie
Objectif	Valoriser les ressources énergétiques du territoire
Action RES 3	Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un projet exemplaire de méthanisation avec injection

- Nature de l'action : Ressources / Production d'énergie renouvelable et de récupération
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Etudier l'opportunité d'une valorisation du gaz (injection réseau...) - En fonction des options retenues dans le cadre de l'étude globale déchets, étudier la mise en place de filières et/ou développer des projets de production énergétique qui permettront de capter les gisements méthanogènes du territoire : biodéchets, déchets verts, boues et graisses de stations d'épuration, déchets agroalimentaires, déchets agricoles, ...
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des déchets - Réduction des émissions de GES, - Economie et substitution d'énergies fossiles, - Production d'énergie renouvelable, - Exemplarité - Porter à 65 % des tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique en 2025 par rapport à 2010
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un groupe de travail (AQTA-CA-ME-fournisseurs d'énergies-Agri) et arrêter une méthodologie et un calendrier (éventuellement s'inspirer de l'exemple Vannetais), - Evaluation et localisation du gisement et envisager la valorisation possible, - Identifier les secteurs potentiellement aptes à être le siège du développement de la filière (ex : zone à construire, à aménager, proximité de réseaux...) - Pré-étude technique et financière
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement du potentiel de déchets disponibles pour la méthanisation - Etude de faisabilité de déploiement méthaniseurs sur le territoire
Indicateurs de moyens	Moyens humains + financiers mobilisés
Indicateurs de résultats	Nombre de projets en place
Compétence	DGVR



Programme d'actions – Fiche Territoire

Responsable de l'action	Responsable DGVR
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture - GRDF - Morbihan Energies - ADEME - Groupement des agriculteurs méthaniseurs
Publics concernés	Producteurs de biodéchets
Budget	Dans un premier temps chaque structure citée valorisera le temps passé par ses collaborateurs. Si des études techniques nécessitent le recours à des structures du secteur concurrentiel, le groupe travail proposera une répartition des charges.
Echéancier	2018-2020
Délais de mise en œuvre	<input type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	Action en cours sur l'agglomération de vannes
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Des éléments de logistique à identifier - Valorisation agricole des digestats (plan d'épandage) - Voir obstacles liés à la fiscalité éventuelle - Selon inventaire de la ressource
Freins/Leviers	



AXE n°1	Engager une politique de relocalisation de l'économie
Objectif	Valoriser les ressources énergétiques du territoire
Action RES 4	Organiser la collecte et la valorisation de l'organique à la source

- Nature de l'action : Ressources / Circuits courts
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<p>Conformément au schéma de gestion des déchets et de la valorisation des ressources d'Auray Quiberon Terre Atlantique, et au vu des orientations préconisées par la loi de transition énergétique, il est important d'engager une réflexion sur la meilleure valorisation de la matière organique présente dans les déchets :</p> <p><u>Déchets fermentescibles de cuisine (= « biodéchets ») :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la faisabilité des différentes solutions de gestion des biodéchets pour déterminer les solutions les plus adaptées et complémentaires afin d'extraire les biodéchets du gisement des ordures ménagères. - Organiser partout où c'est techniquement faisable la collecte des biodéchets en porte à porte (sous réserve que cette solution soit retenue suite à l'étude de faisabilité). - Organiser une filière de production d'un compost de haute qualité utilisable en Agriculture biologique à partir des biodéchets collectés chez les particuliers et les professionnels <p><u>Déchets verts des activités de jardinage :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - dans le domaine de la réduction : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ecoconception des jardins, ▪ Opérations de broyage pour les particuliers , ▪ Plateforme de regroupement des déchets verts des professionnels,... - dans le domaine de la valorisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Utilisation de broyat de déchets verts sur les chemins piétons/lieux de passage ▪ Valorisation énergétique de certaines fractions
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Généraliser le tri à la source des biodéchets en 2025 pour tous les producteurs - Tester sur une partie du territoire en 2020 et 2021 une collecte du biodéchets en porte à porte (dans le cadre de l'étude de faisabilité) - Réduire les émissions de GES générées par le transport et l'incinération des déchets - Mieux valoriser les ressources organiques locales en circuit court (biodéchets en compost et déchets verts en broyat) - Désengorger les déchèteries



Programme d'actions – Fiche Territoire

Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et sensibilisation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Communication et concertation avec les particuliers, les collectivités, les professionnels (y compris sur la réduction globale des déchets), etc. Avec les particuliers, action de sensibilisation massive de nouveaux types (ex : Jardin des Terriens Malins). ▪ Actions de sensibilisation pour implication et responsabilisation de tous les acteurs et usagers ▪ Faire adhérer les communes en qualité de relais ▪ Former et éduquer les usagers au broyage des déchets verts, à l'utilisation du broyat, au compostage et à l'utilisation du compost - Mise en œuvre : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Référencer les acteurs privés existants ▪ Mettre en place une collecte des biodéchets en porte à porte chez les professionnels et les particuliers (sous réserve que cette solution ait été retenue suite à l'étude de faisabilité) ▪ Organiser la filière biodéchets/compost sur AQTA ▪ Accompagner les collectivités et professionnels vers l'autonomie dans la gestion de leurs déchets verts et leurs biodéchets
Indicateurs stratégiques	Finalisation et mise en œuvre du schéma directeur déchets
Indicateurs de moyens	Moyens de communication et informations alloués
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Quantité annuelle de biodéchets collectés /taux de captation - Quantité annuelle de déchets verts collectée et quantité broyée pour valorisation locale - Quantité annuelle de déchets verts valorisée en énergie - Nombre de kilomètres annuels comptabilisés pour la collecte
Compétence	DGVR
Responsable de l'action	Responsable DGVR
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - Zero Waste - Réseau Compost plus - Communes - Région
Publics concernés	Tous publics
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Biodéchets</u> : AQTA : budget déchets avec quelques recettes résultant de la production du compost - <u>Déchets verts</u> : AQTA : budget déchets et Communes
Echéancier	2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input checked="" type="checkbox"/> Long terme



Programme d'actions – Fiche Territoire

<p>Actions existantes/Modèle</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Lorient agglo : collecte de biodéchets en porte à porte, valorisation en compost - Pays de Vilaine : collecte des biodéchets en porte à porte
<p>Obstacles</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Résistance au changement et manque de volonté des particuliers et des professionnels - Aspects financiers (Investissement et fonctionnement)
<p>Freins/Leviers</p>	



AXE n°1	Engager une politique de relocalisation de l'économie
Objectif	Valoriser les ressources énergétiques du territoire
Action RES 5	Développer le tri, la réduction des déchets et l'économie circulaire avec les usagers professionnels

- Nature de l'action : Exemplarité/ Agir sur les émissions de GES non énergétiques
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<p>En fonction des options retenues dans le cadre de l'étude globale déchets et en cohérence avec le Programme local de prévention engagé par la collectivité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer le tri et la réduction des déchets en milieu professionnel - Développer des actions d'accompagnement et de sensibilisation générale - Réaliser une étude sur la tarification incitative
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Tendre vers : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduire de 10% des déchets ménagers en 2020 par rapport à 2010 ▪ Réduire, en 2025, de 50% les déchets admis sur les installations de stockage par rapport à 2010 ▪ Recycler 70% des déchets du BTP entre 2020 et 2025 - Associer et sensibiliser 100% des campings du territoire - Réaliser 4 ateliers par an avec les professionnels - Eviter la production de déchets et donc le gaspillage de ressources et d'énergie grise - Réduire les émissions de GES dues à la collecte, au transport et au traitement (incinération/tri) des déchets - Maitriser le coût de gestion des déchets - Développer l'économie circulaire et l'emploi
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Développer les actions d'accompagnement et de sensibilisation générales - Engager la réflexion sur de nouveaux services (cartons, plastiques) en complément des équipements existants, notamment les déchèteries - Conforter la Redevance spéciale incitative en place - Avoir une approche particulière sur le secteur du tourisme, notamment des campings - Avec les partenaires CCI et CM, faire émerger des complémentarités entre professionnels dans une logique de réutilisation/recyclage
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux de la quantité de déchets produits sur le territoire - Identification des secteurs prioritaires pour une amélioration des pratiques



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels engagés - Nombre d'actions de sensibilisation aux "bonnes pratiques mise en place"
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de déchets dans le milieu professionnel - Nombre de PA représentés aux ateliers et nombre de professionnels
Compétence	DGVR
Responsable de l'action	Les agents du service DGVR
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Chambre d'Agriculture - GRDF - Morbihan Energies - Groupement des agriculteurs méthaniseurs - ADEME
Publics concernés	Entreprises
Budget	
Echéancier	Dès 2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Temps disponible et rentabilité pour les pros - Financement des actions
Freins/Leviers	



AXE n°1	Engager une politique de relocalisation de l'économie
Objectif	Valoriser les ressources en matière et matériaux du territoire
Action RES 6	Engager les citoyens dans la réduction de leur production des déchets

- Nature de l'action : Ressources / Circuits courts
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Engager un programme Territoire Econome en Ressource avec L'ADEME - Lancer un défi Famille Zéro Déchet sur la communauté de communes - Sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques en matière de réduction des déchets
Objectifs	<p>Tendre vers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Réduction de 10% des déchets ménagers en 2020 par rapport à 2010 ▪ Réduction, en 2025, de 50% les déchets admis sur les installations de stockage par rapport à 2010 <p>Pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter la production de déchets et donc le gaspillage de ressources et d'énergie grise - Réduire les émissions de GES dues à la collecte, au transport et au traitement (incinération/tri) des déchets - Améliorer la qualité des sols, la qualité de l'air et la qualité de l'eau en réduisant la pollution générée par les déchets - Réduire le coût de traitement des déchets - Diffuser les bonnes pratiques
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un défi Famille Zéro Déchet - Recruter des volontaires - Accompagner les participants (guides/kit, communication, rencontres, coaching) - Organiser des ateliers pratiques (exemple : fabrication de produits d'entretien) et d'ateliers d'échanges de bonnes pratiques - Mettre en lien l'action individuelle et collective (visites de sites de traitement des déchets) - Communiquer vers l'extérieur pour valoriser la démarche, et encourager d'autres familles à relever le défi.
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des axes de communication à privilégier - Etude des retombées positives des anciennes campagnes de sensibilisation - Lancement du défi " famille zéro déchets " sur d'autres territoires



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens financiers pour un plan de communication - Temps alloués pour ateliers
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles participatives - Evolution de la quantité de déchets produits par les familles
Compétence	DGVR
Responsable de l'action	Responsable DGVR
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Financièrement : Région, ADEME, - Associations, régions, autres communes investies dans un défi
Publics concernés	Particuliers
Budget	AQTA et Appels à projets mobilisation citoyenne
Echéancier	2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	Défis Famille Zéro Déchets de Roubaix, Miramas, Grenoble, Nantes et du SIRDOMDI en Maine-et-Loire
Obstacles	Eventuelle difficulté à trouver des familles volontaires sur l'ensemble du territoire
Freins/Leviers	



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Enjeu	Conforter la politique Aménagement et Habitat de l'intercommunalité en renforçant ses actions portant sur les enjeux énergétiques et climatiques du territoire.
Action SEF 1	Accompagnement des communes pour la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire répondant aux enjeux énergétiques et climatiques

- Nature de l'action : Transition / Accompagnement face au changement climatique – Agir sur les émissions de GES
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	<p>En matière d'Aménagement & Habitat, les documents de planification du territoire retranscrivent par hiérarchie de noms, les enjeux énergétiques et climatiques identifiés dans le SCOT. Pour sa part, le PLU reprend ses enjeux exposés dans le PCAET et veille à y répondre au travers de son document d'orientation et son programme d'actions.</p> <p>Aussi, dans la lignée de l'accompagnement aux communes pour la mise en compatibilité des documents d'urbanisme avec le SCOT et le PLH (service mutualisé Pays d'Auray – AQTA), un accompagnement accru sur la bonne prise en compte des enjeux énergétiques et climatiques sera développé</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre une meilleure prise en compte des objectifs énergie-climat (critères énergétiques et de développement des énergies renouvelables) par les documents d'urbanisme. - Mise en place d'une méthode de travail et d'accompagnement des communes sur ces enjeux - Informer et conseiller les communes sur les traductions techniques et juridiques - 100 % des PLU devront avoir pris en compte les enjeux énergétiques et climatiques tels qu'identifiés dans le PLH et le SCOT
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Conseils sur la traduction du PLH et du SCOT dans le PLU - Informer et former les agents et élus des communes sur les notions techniques et juridiques - Mise en place d'une méthode de travail et d'accompagnement des communes
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de la méthode de travail et d'accompagnement des communes - Etat des lieux et priorisation dans la prise en compte des enjeux climat énergie par les documents d'urbanisme
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Agents mobilisés (Ingénierie aux communes-Service Aménagement Habitat) - Partenariats



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de démarches accompagnées - Nombre de communes accompagnées - Nombre d'agents/élus sensibilisés - Nombre de PLU ayant intégré les problématiques 														
Compétence	Aménagement et Habitat														
Responsable de l'action	Responsable Aménagement et Habitat														
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - PNR - PETR du Pays d'Auray - Chambre d'Agriculture - DDTM - Bureau d'études en charge des PLU 														
Publics concernés	Communes														
Budget															
Echéancier	<p>2016-2021</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase opérationnelle</td> <td style="background-color: #d9e1f2;"></td> <td style="background-color: #d9e1f2;"></td> <td style="background-color: #d9e1f2;"></td> <td style="background-color: #d9e1f2;"></td> <td style="background-color: #d9e1f2;"></td> <td style="background-color: #d9e1f2;"></td> </tr> </tbody> </table>		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Phase opérationnelle						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021									
Phase opérationnelle															
Délais de mise en œuvre	<input type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme														
Actions liées	<ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation trait de côte - Travaux du PNR - SRADDET 														
Obstacles															
Freins/Leviers															



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Enjeu	Conforter la politique Aménagement et Habitat de l'intercommunalité en renforçant ses actions portant sur les enjeux énergétiques et climatiques du territoire.
Action SEF 2	Poursuivre le déploiement d'une ingénierie intercommunale de projet (veille foncière, portage, montage d'opération) participant à l'intégration des enjeux énergétiques et climatiques

- Nature de l'action : Transition / Accompagnement face au changement climatique – Agir sur les GES
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	Les acteurs de la production de logements (Communes, bailleurs sociaux, lotisseurs, promoteurs), développent des projets sur l'ensemble du territoire communautaire. La prise en compte des enjeux climatiques et énergétiques peut être renforcée des phases amont des projets jusqu'à leur réalisation
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - 50% des logements devront être produits dans les enveloppes agglomérées du territoire - 100 % des opérations accompagnées à partir de 2020 devront intégrer des EnR en prévision de l'application de la RT 2020
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Conforter l'accompagnement aux communes et porteurs de projet, dans le conseil sur les projets d'aménagement (amont, montage et faisabilité financière), en y renforçant l'intégration d'un volet climat-énergie (économie d'espaces, de formes urbaines, de développement des énergies renouvelables), - Co-construire une le protocole partenarial « Produire du logement sur le Territoire d'Auray Quiberon terre Atlantique » et ainsi renforcer notamment l'intégration d'un volet climat-énergie dans la convention-cadre avec les organismes HLM, - Encourager et accompagner l'expérimentation des boucles énergétiques, réseaux de chaleur, réseaux intelligents.
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de la méthode de travail d'une méthode pour les volets énergie dans les opérations d'aménagement - Etat des lieux et priorisation dans la prise en compte des enjeux climat énergie - Etat d'avancement de la construction du protocole partenarial avec aménageurs et promoteur pour la prise en compte de cet accompagnement
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Agents mobilisés (Ingénierie aux communes – Service Aménagement et Habitat) - Nombre d'aménageurs signataire du protocole partenarial - Nombre d'opérateurs HLM signataire de l'avenant intégrant le volet climat-énergie



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets accompagnés et financés par la Communauté de communes - Part des différents types d'EnR dans les projets accompagnés dont le raccordement à réseaux de chaleur - Nombre de logements dans l'enveloppe agglomérée 														
Compétence	Aménagement et habitat														
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Communes, - Promoteurs et lotisseurs, - Organismes HLM - EPFR 														
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Promoteurs - Aménageurs 														
Budget	Non défini														
Echéancier	<p>2016-2021</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>2016</th> <th>2017</th> <th>2018</th> <th>2019</th> <th>2020</th> <th>2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase opérationnelle</td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> </tr> </tbody> </table>		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Phase opérationnelle						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021									
Phase opérationnelle															
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme														
Actions existantes / Modèle	Convention Inter-organismes														
Obstacles															
Freins/Leviers	Faire de la pédagogie, rassurer et produire des grilles d'analyses multicritères														



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Enjeu	Conforter la politique Aménagement et Habitat de l'intercommunalité en renforçant ses actions portant sur les enjeux énergétiques et climatiques du territoire.
Action SEF 3	Promouvoir un habitat performant et améliorer la performance énergétique du parc de logements du territoire

- Nature de l'action : Transition / Accompagnement face au changement climatique – Agir sur les GES
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<p>L'axe 3 du PLH 2016-2021 met l'accent sur la réhabilitation énergétique du logement. Cette action du PCAET vise à poursuivre et à renforcer les actions suivantes du PLH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3.2 et 3.3 – mise en place et animation de la plateforme de rénovation de l'habitat - 3.5 et 3.6 – aide à la réhabilitation du parc social et communal
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Obligation de rénovation énergétique d'ici à 2025 pour tous les bâtiments résidentiels privés dont les consommations d'énergie primaire sont supérieures à 330 KWh/m²/an soit classe F ou G du diagnostic de performance énergétique - Atteindre les objectifs quantitatifs fixés par la plateforme sur la période 2019-2025 - Objectif 2016 PLRH → Gain thermique moyen / projet = 38 % - Objectif Parc Public (PLH 2016) : 210 réhabilitations parc social et 180 pour les communes
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser l'action de la Maison du Logement pour l'accompagnement des particuliers dans leurs projets de construction, d'acquisition et d'amélioration de leur logement, - Aides et accompagnement à la réhabilitation du parc public - Aides et accompagnement à la réhabilitation du parc social - Valoriser les bâtiments performants et exemplaires - Sensibiliser / mobiliser les particuliers et les professionnels du territoire (artisans, constructeurs, maîtres d'œuvre, architectes, bailleurs sociaux et promoteurs)
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du PLH - Etude de faisabilité PLRH - Etude pré-opérationnelle PIG
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Agents mobilisés (Ingénierie MDL et ingénierie aux communes) - Moyens mis à disposition (Budget PLH) - Partenariats - Budget Réhabilitation parc public engagé (bilan triennal) : 675000€/an



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux animations Plateforme - Nombre d'entreprises ayant accompagné des projets dans le cadre de la plateforme - Nombre de projets accompagnés par la plateforme (en visite et en passage aux travaux) - Nombre de réhabilitation (en logement parc public) - Ancienneté du parc rénové - Gain thermique moyen sur les projets accompagnés (parc public et parc privé) 														
Compétence	Aménagement et Habitat														
Responsable de l'action	Responsable Aménagement et Habitat														
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Particuliers - Professionnels du bâtiment - Communes - Promoteurs - Lotisseurs - Organismes HLM - PETR du Pays d'Auray (aides FEDER) 														
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Particuliers - Professionnels du bâtiment 														
Budget	Non spécifié														
Echéancier :	<p>2016-2021</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <thead> <tr> <th style="width: 15%;"></th> <th style="width: 12.5%;">2016</th> <th style="width: 12.5%;">2017</th> <th style="width: 12.5%;">2018</th> <th style="width: 12.5%;">2019</th> <th style="width: 12.5%;">2020</th> <th style="width: 12.5%;">2021</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Phase opérationnelle</td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> <td style="background-color: #a0c0ff;"></td> </tr> </tbody> </table>		2016	2017	2018	2019	2020	2021	Phase opérationnelle						
	2016	2017	2018	2019	2020	2021									
Phase opérationnelle															
Délais de mise en œuvre	<input type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme														
Actions existantes/Modèle	Maison du logement, plateforme locale d'animation de l'habitat														
Obstacles															
Freins/Leviers	<ul style="list-style-type: none"> - Coût de la rénovation et des RT - Etablir des partenariats facilitants avec les financeurs 														



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Enjeu	Renforcer la performance énergétique du parc de bâtiments d'activités
Action SEF 4	Améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments d'activités existants

- Nature de l'action : Transition/ Réorienter l'économie vers la durabilité
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - La Communauté de communes, compétente en matière de développement économique et d'immobilier d'entreprise, dispose de moins en moins de foncier à vendre en zones d'activités pour l'implantation et le développement d'entreprises (4 ha en 2018). Les projets de création et d'extensions de parcs d'activités ne sauront répondre suffisamment aux demandes d'entreprises à court et moyen terme. Déjà, certaines demandes d'entreprises sont difficiles à satisfaire. L'offre existante d'immobilier d'entreprise est alors à conforter afin de limiter sa vacance, de continuer à accueillir de nouvelles entreprises, et/ou de permettre aux entreprises du territoire de se développer. - Au regard des faibles disponibilités foncières pour accueillir les entreprises sur le territoire, il est pertinent d'encourager les propriétaires de bâtiments d'activité à valoriser et entretenir leur patrimoine afin de le maintenir sur le marché (location ou vente) et de limiter leur vacance. - Au-delà de l'accompagnement des entreprises dans leurs parcours résidentiel, cette action vise la réalisation d'une étude d'opportunité de création d'un poste de chargé de mission – Conseiller en Energie Partagé dédié aux entreprises
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Se saisir d'un sujet économique pour déployer une stratégie environnementale - Sensibiliser : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Optimiser le foncier d'activité et limiter l'artificialisation des sols ▪ Limiter la vacance des locaux en zones d'activités ▪ Participer au maintien d'une image qualitative de notre territoire et de ses zones d'activités, en aidant les propriétaires de bâtiments à maintenir leurs biens en bon état ▪ Permettre aux entreprises de se développer sur le territoire, dans des conditions d'accueil agréables pour leurs salariés ▪ Diversifier notre offre de services auprès des entreprises - Accompagner 10 à 15 entreprises d'ici 2025 : l'objectif de cette offre d'accompagnement n'est pas tant de proposer une prestation exhaustive, complète et très précise, mais plutôt de sensibiliser les chefs d'entreprises et propriétaires de bâtiments d'activités à la rénovation énergétique de leurs locaux et de les guider dans la mise en place de ces



	<p>actions (hiérarchiser en fonction de celles qui sont les plus rapides et faciles à mettre en place, les plus vertueuses et les moins coûteuses).</p>
<p>Modalité de mise en œuvre</p>	<p>Sous la même forme que la Maison du Logement, l'Atelier des Entreprises pourrait, demain, orienter les chefs d'entreprises et propriétaires de locaux d'activités dans leurs démarches de rénovation.</p> <p>Une première phase : la SENSIBILISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> → <u>Une réunion collective d'information</u> autour de ce nouveau service pour lancer la démarche et identifier les entreprises intéressées (appel à candidature ? manifestation d'intérêt ?). → <u>Des visites et rencontres d'échanges</u> : chaufferie bois, entreprises vertueuses qui témoignent (Hill Rom ? Bébé au Naturel ? Les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement ALOEN sur Lorient Agglomération ou du programme GREENFIT sur l'Ille-et-Vilaine ? ou de la CARENE ?) → <u>Communication</u> : emailing via nos partenaires pour faire connaître l'offre (CEPA, Fédération Auray Préférence, ADIBM, VIPE, CCI, CMA, BGE, ADIE, Bretagne Active, Entreprendre au féminin...), affichage sur le site internet, communication presse <p>Objectif : recueillir des entreprises volontaires « Sans sensibilisation, pas d'audit, sans audit, pas de travaux pertinents » - ALOEN</p> <p>Une deuxième phase : l'ACTION</p> <ul style="list-style-type: none"> → <u>Un pré-diagnostic</u> : établir une première évaluation des gisements d'économies d'énergie et de confort envisageables (isolation (mur, sol, toiture), éclairage, ventilation, chauffage, etc.) afin d'orienter le maître d'ouvrage vers des interventions simples et/ou vers des études plus approfondies. <ol style="list-style-type: none"> 1. Collecte préalable de renseignements 2. Visite et investigations 3. Restitution écrite et oral du rapport du pré-diagnostic avec des estimations approximatives d'économies potentielles, du montant des investissements et du temps de retour sur investissement, au regard des trois niveaux d'actions : <ul style="list-style-type: none"> . Actions immédiates, permettant une économie d'énergie sans nécessiter d'investissement significatif . Actions prioritaires, à mener à court terme car ayant un niveau de rentabilité élevé . Actions utiles, à mettre en œuvre mais pouvant être différées <ul style="list-style-type: none"> → <u>Par ailleurs, l'accompagnement et le soutien aux travaux seraient à étudier</u>
<p>Indicateurs stratégiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux bâtiments existants - Pôles énergétiques prioritaires à améliorer



Programme d'actions – Fiche Territoire

	- Etude de la priorisation des actions
Indicateurs de moyens	- Budget sensibilisation + information - Mobilisation agents
Indicateurs de résultats	- Nombre de projets rénovation/réhabilitation mis en place - Nombre de conseils et sollicitations des acteurs - Bilan GES des bâtiments existants - Nombre de projets annuels accompagnés et réalisés - Estimation des économies d'énergie réalisées par dossiers étudiés par le CEP
Compétence	Développement Economique
Responsable indicateurs	Responsable Service Développement Economique
Partenaires	- CCI - CMA - UBS - CAPEB - FFB - Associations et représentants des entreprises (Fédération Auray Préférence, Club d'entreprises du Pays d'Auray) - ADEME - Agences locales de l'énergie (ALOEN) ? - Région Bretagne
Publics concernés	Tous publics
Budget	
Echéancier	2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	
Obstacles	- Sensibilisation et mobilisation des chefs d'entreprises et propriétaires de bâtiments d'activités ? - Moyens financiers à mobiliser et compétences en interne à dédier
Freins/Leviers	



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Enjeu	Renforcer la performance énergétique du parc de bâtiments d'activités
Action SEF 5	Améliorer l'efficacité énergétique des nouveaux bâtiments d'activités

- Nature de l'action : Transition/ Réorienter l'économie vers la durabilité
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - La Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, compétente en matière de développement économique et d'immobilier d'entreprise, est un acteur privilégié de commercialisation de foncier en zones d'activités. Ainsi, en 2018, elle dispose de 20 lots à vendre sur 7 parcs d'activités différents. Par ailleurs, la Communauté de communes prévoit dans les prochaines années l'aménagement d'un nouveau parc d'activités de 14ha, ainsi que l'extension de 5 parcs d'activités. - La commercialisation d'un foncier pour l'implantation d'un nouveau bâtiment d'activité est un moment clé pour agir sur l'efficacité énergétique de ce futur bâtiment. C'est aussi à ce moment que la Communauté de communes et l'entreprise échangent sur le projet de bâtiment, sur les réflexions de construction établies entre le maître d'ouvrage et sa maîtrise d'œuvre. Ce moment est opportun pour les sensibiliser à l'efficacité énergétique du futur bâtiment, aux consommations prévues, à l'orientation du bâti, etc. - Cette action, comme la SEF4 ; vise à la réalisation d'une étude d'opportunité de la création d'un poste de chargé de mission – Conseiller en Energie Partagé - L'objectif de cette offre d'accompagnement n'est pas tant de proposer une prestation exhaustive, complète et très précise, mais plutôt de sensibiliser les investisseurs, promoteurs et chefs d'entreprises à l'efficacité énergétique des bâtiments d'activités, et de les orienter dans les choix à faire au moment de la conception/construction.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'aménagement et à la gestion durable des zones d'activités - Participer à l'établissement d'une image qualitative de notre territoire et de ses zones d'activités - Encourager et conseiller les investisseurs, promoteurs et chefs d'entreprises dans la construction de bâtiments d'activité économes en énergie et confortables pour les salariés, - Sensibiliser et accompagner 10 à 15 entreprises d'ici 2025 - Informer et accompagner 100 % des nouveaux porteurs de projets - Diversifier notre offre de services auprès des entreprises
Modalité de mise en œuvre	<p>Sous la même forme que la Maison du Logement, l'Atelier des Entreprises pourrait, demain, orienter les chefs d'entreprises dans leurs démarches de construction de bâtiments.</p>



	<p>SENSIBILISATION :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ <u>Au moment du Comité projet entreprise</u> : De la même manière qu'il est proposé un RDV de pré-instruction du permis de construire, il pourrait être proposé un entretien avec deux bureaux d'études : spécialisés chacun dans la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, et dans l'architecture bioclimatique. ➔ <u>Lors de cet entretien de conseil</u> : <ul style="list-style-type: none"> - Transmission de fiches conseils, simples et rapides à lire (réglementation thermique, isolation, éclairage naturel, confort des occupants, systèmes de chauffage, dispositif de régulation, etc.) - Propositions de réajustements face à des éventuelles incohérences dans l'orientation des locaux vis-à-vis des apports solaires, l'éclairage naturel, le confort thermique... pour faire évoluer le projet vers un bâtiment plus économe en énergie. Proposition de changement de modes de chauffage, sensibilisation aux énergies renouvelables, etc. ➔ <u>Des visites et rencontres d'échanges</u> : chaufferie bois, entreprises vertueuses qui témoignent (Hill Rom, Bébé au Naturel, les entreprises ayant bénéficié d'un accompagnement ALOEN sur Lorient Agglomération ou du programme GREENFIT sur l'Ille-et-Vilaine, ou de la CARENE) <p>La sensibilisation à l'efficacité énergétique avant le dépôt du permis de construire peut permettre d'éviter des erreurs difficilement corrigibles une fois le bâtiment construit (isolation du sol, orientation du bâti, installation de casquettes solaires, etc.).</p> <p>De même, cette sensibilisation se base sur une réflexion en coût global pour le chef d'entreprise (= coût de conception et construction du bâtiment + coût de fonctionnement et de maintenance), à moyen/long terme, qu'il n'a peut-être pas naturellement, pris dans sa priorité d'obtention du permis de construire et du respect de son enveloppe budgétaire.</p>
Indicateurs stratégiques	Réalisation d'une étude du potentiel de développement de nouveaux bâtiments en prenant en compte les enjeux énergétiques et climatiques
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Budget sensibilisation + information - Mobilisation agents
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets rénovation/réhabilitation mis en place - Nombre de conseils et sollicitations des acteurs - Consommations d'énergie des nouveaux bâtiments avec du bâti existant de même typologie
Compétence	Développement Economique
Responsable de l'action	Responsable service Développement Economique
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - CCI - CMA



Programme d'actions – Fiche Territoire

	<ul style="list-style-type: none"> - UBS - Associations et représentants des entreprises (Fédération Auray Préférence, Club d'entreprises du Pays d'Auray) - ADEME - Agences locales de l'énergie (ALOEN) - Région Bretagne ? - Bureaux d'études ?
Publics concernés	Tous publics
Budget	
Echéancier	2020
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de sensibilisation des chefs d'entreprises - Acceptation de la part de la maîtrise d'œuvre, de recevoir des conseils - Moyens financiers à mobiliser et compétences en interne à dédier
Freins/Leviers	



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Objectif	Développer des alternatives de mobilité durable
Action SEF 6	Mise en place d'une stratégie de mobilité durable

- Nature de l'action : Transition - Sortir des énergies fossiles - La mobilité durable
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<p>Engager un travail avec les communes, le département, la Région et les territoires voisins afin de définir les besoins et mettre en place les infrastructures nécessaires à la mobilité durable (parkings de covoiturage, sites propres pour les transports en commun, liaisons piétonnes et vélos intra et intercommunales, stationnement et équipements vélo... La politique de limitation des déplacements est également à prendre en compte via l'extension de la fibre optique et le développement des tiers lieux.</p> <p>Les actions déjà lancées sont à intégrer à la stratégie globale : aménagement du PEM, schéma cyclable, étude mobilité durable en partenariat avec l'ADEME. D'autres pistes d'actions internes à la collectivité sont à étudier : initiation à l'éco conduite, Plan de Déplacement d'Administration, mise en service de VAE, réflexion autour de la prise de compétence transport par AQTA, mise en place d'un PDU volontaire</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Aménager le territoire favorisant la mobilité durable - Développer la multimodalité - Accompagner les changements de comportement
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Rassembler l'ensemble des acteurs compétents - Plan stratégique : définir et partager les besoins et les enjeux, établir un plan d'actions ambitieux élaboré et validé par tous les acteurs concernés - Obtenir des moyens et plan d'investissement - Plan de communication auprès des citoyens, des entreprises, des communes
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'étude par la stratégie de mobilité durable - Réalisation de l'étude d'optimisation des déplacements notamment pour l'axe Auray-Quiberon-Les îles
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs impliqués - Moyens disponibles
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de conseils et sollicitations des acteurs - Evolution du trafic routier - Evolution de la fréquentation des transports collectifs - Evolution du nombre et de la fréquentation des aires de covoiturage - Nombre de participants aux actions Mobilité pouvant être mises en place (semaine Mobilité, journée du transport public...)



Programme d'actions – Fiche Territoire

	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises étant engagées dans un PDE - Evolution du nombre d'espace de coworking et leur fréquentation
Compétence	Mobilité
Responsable de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le Pays d'Auray - La Région - L'Europe - Les associations - Chambres consulaires - Entreprises - CCI - Services d'AQTA - SPL tourisme...) - Le CEREMA - L'ADEME
Publics concernés	Tous publics
Budget	
Echéancier	2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input checked="" type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	<ul style="list-style-type: none"> - Covoiturage+ (Rennes) - Réseau Bruded (https://www.bruded.org/) - Les villes danoises ou nordiques - Grenoble, Paris - Plan Global de Déplacements et PDU de territoires similaires (presqu'île de Rhuys par ex) - Plan de déplacements d'entreprises, d'administration, de zones (PDE, PDA, PDZ) - Schéma cyclable île de Ré, Loire Atlantique - Ecloserie – Pépinière d'entreprise (Argonote, Fablab, etc...)
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Les habitudes, les préjugés et la méconnaissance de l'offre existante - Les compétences transport gérées par la région - Le coût des investissements et du fonctionnement/exploitation - L'incompatibilité de l'offre de transport en commun par rapport aux besoins identifiés sur le territoire - La durée des travaux
Freins/Leviers	



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Objectif	Développer des alternatives de mobilité durable
Action SEF 7	Mise en place du schéma directeur vélo

- Nature de l'action : Transition / Sortir des énergies fossiles - La mobilité durable
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Création de pistes cyclables sur le territoire d'AQTA - Elaboration d'une application cartographique des itinéraires numérique sur androïde via le site internet - Accompagnement des initiatives privées dédiées au développement des modes de déplacements doux
Objectifs	Participation et accompagnement des communes pour la réalisation de 10 itinéraires prioritaires d'ici 2023
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre la mise en œuvre du Schéma directeur de pistes cyclables d'AQTA - Programme/calendrier de travaux à mettre en œuvre selon la priorisation des tronçons - Plan d'investissement à déterminer - Demande de subventions à formuler
Indicateurs stratégiques	Réalisation d'une étude du potentiel pistes cyclables sur le territoire et l'impact sur diminution de l'utilisation de la voiture
Indicateurs de moyens	Moyens humains + financiers nécessaires pour la mise en place du schéma vélo
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de KMS de pistes cyclables réalisées / de bandes cyclables / de voies vertes - Mise en place de points de comptage pour évaluer la fréquentation - Evolution du nombre de places et type de stationnement vélo - Evolution du nombre de loueurs de vélos sur le territoire
Compétence	Mobilité
Responsable de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Le Conseil Régional - L'État (appel à projets) - Fonds européens - ADEME - CEREMA - Conseil Départemental - Les communes - Les associations
Publics concernés	Tous publics



Programme d'actions – Fiche Territoire

Budget	14 millions comprenant les tronçons inter-urbains (CC) et les continuités de tronçons et infrastructures intra communales (communes)
Echéancier	
Délais de mise en œuvre	<input type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input checked="" type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	<ul style="list-style-type: none"> - Ile de Ré - Loire Atlantique - Pays Nordique/Germaniques/Frontaliers (Strasbourg)
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie, sensibilisation - Coordination avec les partenaires institutionnels pour s'assurer de la viabilité des travaux sur leurs emprises, pour obtenir des informations travaux ou projet d'aménagement concernant des routes sur lesquelles sont prévues des réalisations de tronçons (Département 56) - Moyens financiers à allouer, compétence interne à mobiliser
Freins/Leviers	



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Objectif	Soutenir les filières locales et les entreprises du territoire
Action SEF 8	Encourager les économies d'énergies ainsi que la production et l'autoconsommation d'énergie

- Nature de l'action : Transition / Sortir des énergies fossiles – Mobilité durable
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les ménages dans la réalisation d'éco-gestes aux quotidiens grâce aux conseillers de la Maison du logement - Encourager l'utilisation d'EnR et l'utilisation des matériaux bio-sourcés dans les projets des particuliers et des collectivités locales (AQTA et communes)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement par l'équipe de la MDL (Pour les particuliers) et par le CEP (Pour les collectivités) - Accompagnement de 20 projets de rénovations exemplaires par an par la MDL et de 5 projets communaux par an par le CEP
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion de sensibilisation - Visites - Témoignage et articles de journaux - Approches économiques et environnementales
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement de la PLRH/PIG - Volet EnR et matériaux Biosourcés - Déploiement de l'accompagnement par le CEP
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Agents mobilisés : Ingénierie MDL et ingénierie aux communes par CEP - Moyens mis à disposition (Budget PLH) - Partenariats
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ménages accompagnés et de communes/projets sur cette thématique - Nombre d'animations MDL sur ces thématiques - Evolution du développement des matériaux bio-sourcés - Nombre d'entreprises impliquées - Evolution des quantités des KWs d'énergies renouvelables disponibles
Compétence	PCAET
Responsable de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur de Pôle - Directeur du PETR
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Conseil Régional - ADEME - AILE - CRAB - Pays d'Auray - AQTA - APEPHA - CUMA - CCI



Programme d'actions – Fiche Territoire

	<ul style="list-style-type: none"> - CMA (artisans, chauffagistes, plombiers) - Chambre d'Agriculture
Publics concernés	Entreprises
Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Fonds de chaleur - Plan biogaz / méthanisation - Fonds européens / FEDER - AILE (instruction de dossiers)
Echéancier	2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	Membres de l'APEPHA
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût des investissements / retour sur investissement - Réfléchir sur le long terme même si l'investissement est plus cher au départ mais rentable à long terme - Mutualisation des installations et mise en place d'achats groupés
Freins/Leviers	



AXE n°2	Réduire la vulnérabilité énergétique et climatique du territoire
Objectif	Soutenir les filières locales et les entreprises du territoire
Action SEF 9	Mettre en place une stratégie alimentaire locale pour tendre vers l'autonomie alimentaire en développant les filières de productions de proximité ainsi que les débouchés locaux

- Nature de l'action : Ressources / circuits courts
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Descriptifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Développer et valoriser les ressources primaires du territoire - Accompagner la mise en marché des filières primaires et faciliter les débouchés locaux - Faire de l'alimentation la colonne vertébrale d'un projet de développement territorial
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner 2 partenariats par an (unité de production et unité de transformation) - Sensibiliser et accompagner 10 cantines collectives pour 2025 - Informer 100% des collectivités du territoire
Modalité de mise en œuvre	<p>Lisibilité de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du guide « <i>Où dénicher les produits locaux du Pays d'Auray ?</i> » - Communiquer auprès des communes et de leurs habitants sur la mission, les points de vente de produits <p>Développement de l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des animations autour du foncier : journée d'échange entre élus, sensibilisation des propriétaires ... <p>Structurer l'offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des animations sur l'approvisionnement local en restauration collective et au gaspillage alimentaire : formation élus et agents, cuisiniers, accompagnement offre et demande ... - Favoriser les démarches collectives de producteurs dans la commercialisation, la logistique, la transformation en les accompagnants dans la mobilisation des financements publics. - Initier une réflexion autour de l'approvisionnement local des industries agro-alimentaire. <p>Sensibiliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser des actions de sensibilisation : défi-famille, atelier cuisine, animation auprès des scolaires, ciné-débat, rando-terroir ...



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs stratégiques	Etude de l'état actuel de l'économie alimentaire du territoire
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes mobilisées - Nombre de producteurs installés
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de guides "Où dénicher des produits locaux du Pays d'Auray" diffusés - Evolution de la consommation de produits locaux sur le territoire - Nombre de partenariats initiés - Nombre d'élus sensibilisés - Nombre de cantines accompagnées
Compétence	Développement Economique
Responsable de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur de Pôle - Directeur du PETR
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Chambres consulaires - PNR - GAB56 - IAA - Associations - Communes
Publics concernés	Filière agricole et Halieutique
Budget	25 000 €
Echéancier	2018
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input checked="" type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	Les actions engagées sur d'autres territoires comme le Pays de Vannes, Pays de Lorient, pays voisins peuvent servir de base ou de modèle et sont de bons indicateurs des actions qui ont bien fonctionné et de celles qui ont échoué.
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Difficultés logistiques éventuelles - Enjeu de changement des habitudes (cuisiniers, consommateurs, élus) et de mobilisation des acteurs
Freins/Leviers	



AXE n°3	Mettre en œuvre une stratégie énergétique opérationnelle visant à l'exemplarité de la collectivité
Objectif	Agir sur les déplacements
Action EXE 1	Se doter d'un plan de mobilité

- Nature de l'action : Exemplarité / Mobilité durable
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	Le PDE est une démarche d'analyse globale de tous les déplacements d'une entreprise. Il aboutit à la mise en place d'un plan de mobilité. Sont ainsi privilégiées toutes les solutions de transport capables de limiter l'utilisation de la voiture individuelle (covoiturage, télétravail, vélo, transports collectifs) aussi bien pour le trajet domicile-travail que pour les trajets lors du temps de travail (réunions, déplacements...) : réaliser une cartographie des déplacements quotidiens, organiser des temps de rencontre, développer des outils logistiques/organisationnels.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les modes de transports liés à l'économie, le FRET - Accompagner 2 entreprises par AN à la construction de PDE - Définir un plan de comptage tous les 3 ans par mode de déplacement
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une note explicative de la démarche - Réaliser une enquête pour connaître les besoins et les motivations des agents et élus - Définir le budget, les objectifs et les résultats attendus - Mettre en place l'organisation
Indicateurs stratégiques	Etude quantitative du potentiel d'entreprises mobilisables
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'entreprises engagées - Part des agents bénéficiant du remboursement 50% employeurs
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du trafic - Evolution de la consommation de carburant - Evolution du nombre d'agent n'utilisant plus la voiture individuelle - % d'employés faisant du covoiturage
Compétence	Mobilité
Responsable de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - CCI - CEREMA - Région



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Publics concernés	Entreprises
Budget	
Echéancier	2018
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	<ul style="list-style-type: none"> - Autres PDE/PDA - Réseau PCAET-CEP Région Bretagne
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation des parcours vélo - Mise en réseau des acteurs - Adapter les lieux professionnels avec l'installation de douches, vestiaires, parkings vélo... - Changement de comportement, poids des habitudes - Animation du réseau
Freins/Leviers	



Programme d'actions – Fiche Collectivité

AXE n°3	Mettre en œuvre une stratégie énergétique opérationnelle visant à l'exemplarité de la collectivité
Objectif	Agir sur les déplacements
Action EXE 2	Renouveler les flottes de véhicules des collectivités locales et territoriales avec des véhicules à faibles émissions

- Nature de l'action : Exemplarité / Mobilité durable
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	Renouvellement de la flotte auto d'AQTA et des collectivités en privilégiant : électrique, GNV, Hydrogène
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude mutualisée avec les communes sur les besoins, la typologie en VL à faible émission de CO2 - Remplacer 50% du parc de VL tous les 3 ans par des VL à faibles émissions
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un programme pluriannuel de renouvellement du parc - Choisir le type de véhicule (électrique ou GNV) en fonction des installations d'approvisionnement en énergie disponibles et/ou susceptibles de l'être sur la première période de renouvellement - Utiliser les véhicules comme vecteur de communication auprès de la population
Indicateurs stratégiques	Recensement des besoins auto du parc
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens dédiés aux renouvellements du parc - Potentiel d'aides
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution GES produits par voiture du parc - Nombre de voitures propres AQTA - Nombre de voitures à faibles émission pour les communes
Compétence	Maintenance et Moyens Techniques
Responsable de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - CEREMA - ENEDIS - Morbihan Energies - AQTA (service commande publique et services MMT)



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Communauté de communes
Budget	En fonction de chaque commune et d'AQTA
Echéancier	2018
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	Toute autre collectivité étant dans la démarche et ayant du recul sur l'expérience.
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - L'investissement en infrastructure (borne, station) - Le ratio aspect financier/économie en carburant
Freins/Leviers	Coûts des véhicules/dimensionner le parc au plus juste en tenant compte du taux d'occupation des véhicules en service actuellement/voir également si mutualisation possible



AXE n°3	Mettre en œuvre une stratégie énergétique opérationnelle visant à l'exemplarité de la collectivité
Objectif	Agir sur les émissions de GES non énergétiques
Action EXE 3	Créer une "bourse du réemploi" entre collectivités

- Nature de l'action : Exemplarité/ Circuits courts
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	<p>Cette action vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impulser de bonnes pratiques entre les collectivités du territoire en favorisant les prêts ou échanges de matériel afin d'éviter la multiplication des achats et de mettre en place un système de consommation raisonnée. Cela se passe par : <ul style="list-style-type: none"> ▪ La création et mise en place d'un outil de mise en relation entre équipes ▪ L'élaboration d'un schéma de mutualisation entre collectivités - Réduire les déchets - Réduire la consommation/les achats, donc le recours à l'énergie - Redonner une utilité à du matériel en état de fonction - Encourager la création d'un réseau - Entamer une démarche en faveur d'un changement de paradigme
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Informer 100% des communes (élus et services) - Etudier et Définir les besoins propres à chaque collectivité
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer sur le principe de l'action - Créer un outil de mise en relation - Impulser une dynamique autour du concept
Indicateurs stratégiques	Etude d'éligibilité du matériel rentrant dans le cadre de cette bourse
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de communication - Temps consacré à la création de l'outil
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de matériels utilisés dans ce cadre - Mesure des économies réalisées pour la collectivité
Compétence	DGVR
Responsables de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	ADEME



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Communauté de communes
Budget	AQTA : mis à disposition d'une ingénierie interne avec mobilisation de moyens humains existants au sein des communes
Echéancier :	2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	Les actions répertoriées sur OPTIGEDE
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Besoin éventuel d'un outil ou d'une plateforme qui met en relation les collectivités - Difficultés potentielles d'adhésion des collectivités à ce type de démarche
Freins/Leviers	<ul style="list-style-type: none"> - Faire travailler les services informatiques et logistiques des responsables de l'action - Convaincre les élus et salariés de l'intérêt de cette démarche, d'où la nécessité de lancer rapidement des actions de formation et d'acculturation des uns et des autres (voir action EXE4)



Programme d'actions – Fiche Collectivité

AXE n°4	Engager une mutation/adaptation des pratiques et des acteurs
Objectif	Sensibiliser, expérimenter et partager la transition/réorienter vers une économie de la durabilité
Action EXE 4	Former les agents et les élus

- Nature de l'action : Exemplarité / Mobilisation citoyenne et gouvernance
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	Proposer un/des programmes de formations pratiques aux élus et agents, autour des thèmes du développement durable, du climat et de la transition énergétique, sous forme de séminaires, de conférences ou de rencontres individuelles dans l'enceinte des communes.
Objectifs	<p>Informer 100% des élus et agents communaux à la nécessité d'intégrer les besoins d'économie d'énergie et de diminution de la production de GES dans leur mode d'achat pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vulgariser le plan d'actions du PCAET - Répondre aux interrogations et lever les freins - Intégrer les principes du PCAET pour mieux agir - Partager une culture commune de sobriété énergétique
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des actions aux agents et élus - Mettre en place un calendrier d'intervention - Communiquer régulièrement et par les différents canaux qu'offre AQTA sur l'offre de formation/conférence - Créer une mallette pédagogique "transition énergétique" à l'attention des décideurs publics dédiée à la mise en réseau et à la diffusion des initiatives locales - Créer de l'émulation à travers des challenges
Indicateurs stratégiques	Etat des lieux du degré d'infos des agents en matière de transition énergétique
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Temps dédié aux formations - Budget consacrés aux formations - Agents mobilisés à former (CEP...)
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formations proposées - Evolution des bonnes pratiques suite aux formations - Nombre de visite sur la page internet dédiée - Identification par commune du nombre d'achat qui ont intégrés ces éléments



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Compétence	Ressources Humaines
Responsable de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - CEREMA - Région - ENEDIS - Morbihan Energies - Les Lucioles - Université Terre & Mer
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Elus - Agents
Budget	5 000 €
Echéancier	2018 – 2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation/la disponibilité des personnes - Susciter l'intérêt - Lever les résistances au changement
Freins/Leviers	



AXE n°4	Engager une mutation/adaptation des pratiques des acteurs
Objectif	Expérimenter et partager la connaissance sur la transition
Action COM	Mettre en place un plan de communication "transition énergétique" porté par AQTA à destination des citoyens, des touristes et des acteurs économiques.

- Nature de l'action : Exemplarité / Mobilisation citoyenne
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Coordination des acteurs sur cibles - Etablissement d'une campagne et d'outils de communications adaptés pour favoriser la mobilisation citoyenne
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser les habitants, les touristes et l'ensemble des acteurs du territoire - Créer du lien entre les associations et les acteurs du pays d'Auray - Prise en main des sujets par les acteurs - Mobiliser et développer l'engagement des citoyens dans un comportement plus vertueux
Modalité de mise en œuvre	<p>Premier temps : AQTA coordinatrice de la transition énergétique invite les acteurs à se coordonner sur les cibles (thèmes sur lesquels la communication doit porter), les éléments de langage, les mots clés, éventuellement des graphismes, les cibles</p> <p>Deuxième temps : Etablir un visuel type sur support multi-thèmes (autrement dit, toujours le même visuel, toujours le même support qui sera décliné par thème)</p> <p>Troisième temps : Insérer dans une charte les engagements réciproques en matière de communication et d'animation d'évènements.</p> <p>Quatrième temps : diffuser très largement auprès des cibles par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de journées d'information « grand public » autour des transitions - L'organisation d'événements culturels mettant en avant les enjeux climatiques - La mise en place des outils de communication type « Lettre d'information » à l'échelle du pays d'Auray - La découverte efficace de solutions durables au dérèglement climatique
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des campagnes de communication en matière de transition énergétique - Retour de l'impact des campagnes auprès des usagers



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs de moyens	Budget dédié aux opérations de communications
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de projets de communication mis en place - Nombre de visites sur la page internet dédiée - Nombre de présents à chaque atelier
Compétence :	Communication
Responsable de l'action	Responsable de la communication
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Espace Info Energie - Maison du logement - ADEME - Associations locales liées à la transition
Publics concernés	Tous publics
Budget	Mobilisation des services de la Communauté de communes
Echéancier	2018-2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	<ul style="list-style-type: none"> - Actions des EIE (visites de site, conférences, ...) - Actions Le Cap des Possibles (ex : ALTERNATIBA)
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Cohérence et coordination des actions - Mutualisation des actions pour une véritable efficience
Freins/Leviers	



Programme d'actions – Fiche Collectivité

AXE n°4	Engager une mutation/adaptation du territoire et des pratiques des acteurs et citoyens
Objectif	Sensibiliser, expérimenter et partager la transition/réorienter vers une économie de la durabilité
Action TRA 1	Développer les filières de réutilisation des biens matériels

- Nature de l'action : Transition/ Réorienter l'économie vers la durabilité
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	En fonction des options retenues dans le cadre de l'étude globale déchets et en cohérence avec le Programme local de Prévention engagé par la collectivité : Accompagner l'installation d'une recyclerie sur le territoire
Objectifs	Atteindre un détournement de l'ordre de 150 T et ainsi : <ul style="list-style-type: none"> - Eviter la production de déchets et donc le gaspillage de ressources et d'énergie grise - Créer un lieu avec des produits de qualité à prix réduit / fonction sociale - Développer l'insertion et créer de l'emploi - Développer l'économie circulaire
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Identification d'un montage pour la structure d'insertion - Etudes financières - Recherche des partenaires - Aménagement d'espaces dans sur les déchèteries et de locaux
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Etude du potentiel du développement recyclerie - Etude d'opportunité de développement d'une plateforme numérique
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires mobilisés - Nombre d'emplois créés - Budget annuel / équilibre financier de l'activité (Noir)
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution de l'activité d'enlèvement de la recyclerie dans les déchetteries - Evolution du tonnage dans les bennes "tout venant" - Evolution du nombre de sollicitation des usagers pour enlèvement à domicile
Compétence	DGVR
Responsable de l'action	Responsable DGVR
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - Région



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Publics concernés	Tous publics
Budget	Subvention / participation à 105 € la tonne du tout venant
Echéancier	2018 – 2021
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	Recycleries / ressourceries voisines
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Espace insuffisant sur les déchèteries actuelles - Locaux à trouver pour la massification/tri/réparation et la revente - Budgets disponibles
Freins/Leviers	



AXE n°4	Engager une mutation/adaptation du territoire et des pratiques des acteurs et citoyens
Objectif	Sensibiliser, expérimenter et partager la transition/réorienter vers une économie de la durabilité
Action TRA 2	Accompagner les entreprises à travers la gestion durable des ZA

- Nature de l'action : Transition/ Réorienter l'économie vers la durabilité
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	<p>Initier des démarches d'économie durable sur les zones d'activités gérées par AQTA et/ou des démarches d'écologie industrielle territoriale dans le but d'engager les acteurs économiques vers la transition énergétique et le développement durable.</p> <p>Cette action peut se traduire par une réflexion partagée sur les déplacements, par un accompagnement collectif sur la réduction des consommations d'énergie, sur la mise en place de services partagés, sur une réflexion collective autour de l'économie de la fonctionnalité...</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser 3 réunions à l'échelle des PA - Rédiger une charte environnementale pour la création des nouveaux PA <p>Afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer une culture de « green economy » sur le territoire - Démontrer que la transition énergétique n'est pas incompatible avec l'attractivité économique - Donner une dimension territoriale à la transition énergétique pour ne pas la confiner aux seules activités de la communauté de communes et de ses communes membres
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Benchmarking et visites de ZA - Mise en réseau des acteurs - Initiation des démarches d'éco durable
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des ZA susceptibles d'être réhabilitées - Etude des actions pouvant être mises en place - Acteurs pouvant être mobilisés
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Temps alloué - Nombre de démarches initiées pour accompagnement
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolution du nombre de ZA réhabilitées - Energie économisée - TeqCO2 évitée



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Compétence	Développement économique
Responsable de l'action	Responsable du service développement économique
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Associations et représentants des entreprises - Représentants d'entreprises - ADEME
Publics concernés	Acteurs économiques
Budget	
Echéancier	2020
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation et disponibilité des acteurs - Animation et maintien d'une dynamique collective
Freins/Leviers	



Programme d'actions – Fiche Collectivité

AXE n°4	Engager une mutation/adaptation du territoire et des pratiques des acteurs et citoyens
Objectif	Sensibiliser, expérimenter et partager la transition/réorienter vers une économie de la durabilité
Action TRA 3	Développer une approche du PCAET dite « par projet »

- Nature de l'action : Transition/ se doter de moyens pour agir
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	Etablir une feuille de route du PCAET constituée d'un ensemble de projets en partie partagé qui permette, à la fois l'obtention facilitée de financements complémentaires, mais aussi une plus grande transparence de la dépense publique et une amélioration des conditions d'évaluation de l'efficacité de l'action publique.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Les CEP (Conseillers en Energie Partagé) sensibiliseront 100% des porteurs de projets des collectivités, des entreprises et particuliers (MDL) - Développer une communication à l'échelle du territoire et de la collectivité - Réaliser une animation par évènementiel, par bassin de vie, chaque année
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une dynamique territoriale (avec les communes) sur le projet - Organiser des temps de formations et de partage d'expérience - Organiser des revues de projets "PCAET"
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Définition de la méthode de travail et diffusion - Bilan de l'efficacité de l'action publique
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Budgets alloués - Ingénierie interne
Indicateurs de résultats	Evolution du nombre de dossiers répondant à cette logique
Compétence	PCAET
Responsable de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Région - Instances Européennes - ADEME (Cit'ergie)
Publics concernés	Acteurs action publique



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Budget :	
Echéancier :	2019
Délais de mise en œuvre :	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	
Obstacles :	<ul style="list-style-type: none"> - Changement des habitudes de travail - Développement de compétences nouvelles (innovation sociale, environnementale et entrepreneuriale, management participatif, écriture de projets...)
Freins/Leviers	



Programme d'actions – Fiche Collectivité

AXE n°4	Engager une mutation/adaptation du territoire et des pratiques des acteurs et citoyens
Objectif	Sensibiliser, expérimenter et partager la transition/réorienter vers une économie de la durabilité
Action TRA 4	Agir auprès des co-contractants

- Nature de l'action : Transition/ se doter de moyens pour agir
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Description	Intégration dans documents contractuels des prescriptions relatives aux éco d'énergie, aux énergies renouvelables, à l'emprunte carbone etc.
Objectifs	Tendre vers 100 % des marchés intégrant ces prescriptions
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Informer et sensibiliser les agents spécialisés dans l'achat public - Identifier dans les contrats les sources d'impacts GES, les postes de consommation d'énergies excessives, ou encore inappropriées, voire contraires aux contraintes d'adaptation etc. - Proposer les adaptations nécessaires (recommandations, prescriptions) - Vérifier la compatibilité de celles-ci aux prescriptions du code des marchés publics - Au besoin/si possible, tenir compte dans l'estimation du coût du futur contrat des implications financières
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des actions liées aux démarches de sobriété énergétique - Etablissement d'une grille de critères qualité de l'offre
Indicateurs de moyens	
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de documents/contrats ayant subi une adaptation - Evolution des GES de la CC - Nombre de personnes rencontrées
Compétence	Communication
Responsable de l'action	Responsable de la Commande Publique
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - CEREMA - Communes - Spécialistes des marchés publics
Publics concernés	Fournisseurs de la collectivité



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Budget	Pas de ressource budgétaire nécessaire. Mobilisation des services acheteurs/ingénierie interne associée à de l'ingénierie communale
Echéancier	2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme en fonction des contrats en cours <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme en fonction des contrats en cours <input type="checkbox"/> Long terme ne pas hésiter à utiliser si possible la voie de l'avenant
Actions existantes/Modèle	
Obstacles	Eventuellement juridique relativement au code des marchés publics
Freins/Leviers	



Programme d'actions – Fiche Collectivité

AXE n°4	Engager une mutation/adaptation du territoire et des pratiques des acteurs et citoyens
Objectif	Sensibiliser, expérimenter et partager la transition/réorienter vers une économie de la durabilité
Action TRA 5	Définir les conditions d'une offre touristique durable et la faisabilité de leur mise en œuvre

- Nature de l'action : Transition / réorienter l'économie vers la durabilité
- Action activée : **NON** - **OUI** à renforcer à adapter

Descriptifs	Sensibilisation des professionnels du tourisme passant par un état des lieux et l'étude des modalités de mise en œuvre
Objectifs	Mise en valeur d'une initiative d'un ou plusieurs acteurs locaux
Modalité de mise en œuvre	
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux des impacts liés au tourisme - Recensement des besoins d'accompagnements professionnels du tourisme - Etude des secteurs touristiques tendus en matière énergétique
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens de communication et sensibilisation
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Evolutions des GES en haute saison - Evolution en matière d'économie d'énergies relative aux équipements touristiques
Compétences	Tourisme
Responsable indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable Développement Economique - Responsable Tourisme
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - ADEME - Acteurs du tourisme - Acteurs déjà engagés dans des actions labellisés
Publics concernés	Acteurs touristiques
Budget	
Echéancier	2018
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme en fonction des contrats en cours <input checked="" type="checkbox"/> Moyen terme en fonction des contrats en cours <input type="checkbox"/> Long terme ne pas hésiter à utiliser si possible la voie de l'avenant



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Actions existantes/Modèle	
Obstacles	Eventuellement juridique relativement au code des marchés publics
Freins/Leviers	



AXE n°4	Engager une mutation/adaptation des pratiques des acteurs
Objectif	Expérimenter et partager la transition
Action CH	Fédérer autour d'engagements chartés « actions climat »

- Nature de l'action : Transition / Mobilisation citoyenne et gouvernance
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	Rédiger une charte déclinant des engagements auxquels souscriront les acteurs volontaires du territoire. Ces engagements porteront sur les consommations d'énergies, la réduction des gaz à effet de serre, la réduction de la pollution atmosphérique, le recours aux énergies renouvelables, la communication... Ils intégreront des actions telles que doter les équipements consommateurs d'énergie de systèmes de régulations fins, visant à systématiser les simulations thermiques dynamiques, moderniser l'éclairage public...
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Fédérer au-delà des porteurs d'actions identifiés dans le plan d'actions, compléter le plan d'actions dont il sera difficile de suivre la mise en œuvre en raison du nombre d'acteurs potentiels, de la difficulté à obtenir les informations... - Réunir deux fois par an les membres du Club Climat
Modalité de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier dans le cadre du club climat les engagements qui peuvent être communs à l'ensemble des partenaires d'une part et des engagements plus sectoriels relevant de thématiques particulières d'autre part. - Soumettre l'ensemble aux acteurs et communiquer largement sur les souscriptions obtenues
Indicateurs stratégiques	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan / suivi du Club Climat - Priorisation des actions à mener en termes d'engagements
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens et agents alloués - Moyens communication et impulsion
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Positionnement "appel à projets" > Mobilisation citoyenne - Nombre de souscripteurs à la charte Climat
Compétence	PCAET
Responsable de l'action	Responsable de la communication
Partenaires	Les porteurs d'actions, et tous les acteurs pouvant structurellement influencer favorablement la transition énergétique
Publics concernés	<ul style="list-style-type: none"> - Membres club climat - Acteurs institutionnels
Budget	
Echéancier	2018-2019



Programme d'actions – Fiche Collectivité

Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	
Obstacles :	Aucun
Freins/Leviers	Pas de frein identifié



AXE n° 4	Engager une mutation/adaptation du territoire et des pratiques des acteurs et citoyens
Objectif	Adapter le territoire aux effets du changement climatique
Action	Réalisation d'un inventaire des vulnérabilités et définition des politiques d'adaptation
ACC	

- Nature de l'action : Transition / Accompagnement face au changement climatique
- Action activée : NON - OUI à renforcer à adapter

Description	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une étude (et/ou d'études sectorialisées) territoriale (s) d'identification des impacts du changement climatique, de la vulnérabilité du territoire face à ces impacts et des mesures et politiques d'adaptation. - Regrouper l'ensemble dans un document unique, didactique et donc consultable par tous. - Diffuser, sensibiliser et mettre en mouvement les acteurs
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux acteurs du territoire de construire des stratégies d'adaptation conformément aux recommandations nationales et en cohérence avec la stratégie nationale d'adaptation au changement climatique. - Construire des éléments de connaissance de référence pour, alimenter les documents de planification territoriale, les stratégies de surveillance et de prévention des inégalités, de programmation des opérations d'adaptation des infrastructures, d'orientation des stratégies économiques, d'identification des pressions environnementales, les réflexions sur les meilleurs dispositifs constructifs du cadre bâti.....
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un comité de pilotage réunissant l'ensemble des acteurs concernés + scientifiques + représentants des administrations de l'Etat concernés, universitaires... - Définir et partager les objectifs de la démarche - Définir l'étendue des secteurs à investiguer - Identifier les zones vulnérables aux inondations et à l'érosion du trait de côte - Identifier les espaces maritimes sensibles au regard des usages - Identifier les zones de pollution et leurs natures
Indicateurs stratégiques	Priorisation des études / actions à engager
Indicateurs de moyens	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'acteurs impliqués - Budget alloué à l'étude puis à la sécurisation des ouvrages de lutte contre les inondations



Programme d'actions – Fiche Territoire

Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ouvrages consacrés - Evolution du trait de côte - Nombre de mesures d'adaptation mise en œuvre
Compétences	PCAET
Responsable de l'action	Directeur de Pôle
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - Communes - Acteurs économiques - Intervenants sociaux - Professionnels et/ou représentants des différents secteurs d'études - Prestataires de services publics concernés
Publics concernés	Pouvoirs publics
Budget	Non spécifié
Echéancier	2018-2019
Délais de mise en œuvre	<input checked="" type="checkbox"/> Court terme <input type="checkbox"/> Moyen terme <input type="checkbox"/> Long terme
Actions existantes/Modèle	
Obstacles	<ul style="list-style-type: none"> - Surmonter les stratégies de déni, - Eviter les consensus de façade, dans un contexte d'incertitudes sur les évolutions à venir, - Eviter les blocages éventuels liés aux désaccords sur les scénarios.
Freins/Leviers	